Ontario

Ministry of
Public Safety and Security

Ministry of Public Safety and Security

Business Plan 2002 - 2003

Ministry of Public Safety and Security Home page

Contents:

Message from the Minister
Ministry Vision
Core Businesses
Annual Report on Key Achievements for 2001 - 2002
Key Commitments and Strategies for 2002 - 2003
Key Performance Measures
2001 - 2002 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals
2002 - 2003 Ministry Approved Allocations by Core Business
Who to Call

Message from the Minister

The Hon. Bob Runciman

On April 15, 2002, the ministries of Correctional Services and the Solicitor General were amalgamated into the Ministry of Public Safety and Security. The new ministry is responsible for maintaining Ontario's physical and economic security, and was given an expanded public safety role that includes border security.

The government of Ontario will emphasize security in the wake of last year's atrocious acts of terrorism in the United States. Immediately following the attacks, we activated the Provincial Operations Centre to monitor activities throughout Ontario and to co-ordinate emergency services.

In the aftermath of September 11, our government committed more than $30 million for counter-terrorism and emergency management initiatives. We improved public safety and security by:

- doubling the budget of Emergency Measures Ontario and improving the intelligence-gathering capabilities of the Criminal Intelligence Service Ontario;
- enhancing the ability of Ontario's fire services to respond to incidents involving chemical, biological, radiological and nuclear threats, and heavy urban search and rescue needs;
- establishing a special anti-terrorist squad within the Ontario Provincial Police and expanding the mandate of the new Repeat Offender Parole Enforcement (ROPE) squad to target individuals illegally in the province; and
- committing $1 million to create a provincial volunteer corps to help communities during emergencies.

103-01986/

We are creating a task force to help reform the province's correctional services. We plan to use state-of-the-art electronic surveillance technologies with targeted offenders to help keep our communities safe.

In recognition of the sacrifices made by firefighters who protect us, we are working with the fire services community to create a firefighters memorial in the Queen's Park neighbourhood.

The new Ministry of Public Safety and Security will continue to take steps to protect public safety and ensure safe communities for all in Ontario.

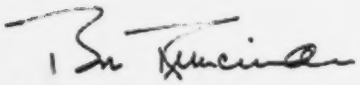

The Honourable Bob Runciman
Minister of Public Safety and Security

Ministry Vision

The Ministry of Public Safety and Security protects the public interest in three broad areas:

- public security and counter-terrorism;
- correctional services; and
- police and emergency services.

The ministry shares a common vision with its Ontario justice partner, the Ministry of the Attorney General.

Our communities must be:

- supported and protected by accountable, efficient, effective and accessible justice and public safety systems; and also
- protected by a modern correctional system where incarcerated offenders are held in a safe and secure environment and where those serving sentences in the community are well supervised.

Core Businesses

The Ministry of Public Safety and Security employs approximately 16,000 police, corrections, probation and parole officers, medical, forensic and fire professionals, emergency management officers, and civilian and administrative staff who serve communities and regions throughout Ontario. The ministry is mandated to maintain the physical and economic security of Ontario and the safety of its people and communities. It has a central leadership role, bridging all provincial ministries, and an expanded public safety role that includes border security.

The ministry is responsible for the following core businesses:

Managing Correctional Institutions

The ministry manages a no-frills system to provide secure custody and rehabilitative programs for adult offenders serving sentences of less than two years. Its jails and detention centres also hold people who have been remanded while awaiting trial, sentencing or other proceedings. The system comprises 38 institutions (37 publicly operated and one privately operated) and in 2000-2001 held an average of about 7,700 adult offenders at any given time.

Managing a Custodial System for Young Offenders

The ministry provides custody in secure facilities and residential settings for young offenders (between the ages of 16 and 17) and provides effective programs to correct unlawful and anti-social behaviour, while at the same time focusing on public safety and individual accountability. Facilities for young offenders comprise five youth centres, nine separate young offender units in facilities with adults, 45 open custody residences and one privately operated strict discipline facility. In 2000-2001 there were about 800 young offenders in secure custody and about 400 in open custody residences at any given time.

Parole Decisions

The Ontario Parole and Earned Release Board decides on offender applications for early release. Its decisions are based on the belief that early release is a privilege to be earned, not a right, and that public safety is the board's primary consideration. In 2000-2001, the board approved 28 per cent of the 2,089 applications it received, the seventh consecutive year in which the approval rate dropped.

Supervising Offenders in the Community

Supervision in the community is designed to lower the re-offending rate through results-based treatment programs while ensuring public safety. The emphasis is on effective assessment, appropriate supervision, technological support, focused programs, and intensive supervision of higher-risk offenders. In 2000-2001, about 64,000 adult and young offenders were serving their sentences in the community at any given time, whether through conditional sentencing, probation or parole.

Providing Front-Line Policing Services

The Ontario Provincial Police is responsible for preventing crime; enforcing the law and providing emergency assistance in our communities and on our highways, waterways and public lands; carrying out criminal investigations; and co-ordinating multi-jurisdictional initiatives with federal and municipal police forces. Its expanded role since the events of September 11 includes a provincial rapid response team to deal with terrorist attacks and a joint-forces anti-terrorism unit.

Promoting and Supporting Excellence in Policing

The ministry promotes the ongoing improvement of police services throughout the province by providing training and advice, setting professional standards and policies, conducting systematic inspections and reviews, operating Criminal Intelligence Services Ontario and developing community safety and crime prevention initiatives. It also licenses the private security industry.

Enhancing Public Safety Across Ontario

The Public Safety Division delivers programs and fosters partnerships that focus on prevention, preparedness, response and recovery, and delivers services that support the justice and public safety systems. It comprises:

- Emergency Measures Ontario, which co-ordinates the development and implementation of emergency management programs throughout Ontario, including co-ordinating the provincial response to all natural, technological and human-caused emergencies including terrorist attacks.
- The Centre of Forensic Sciences, one of the largest such facilities in North America, which carries out scientific investigations, research and development, and educational programs relating to the administration of justice.
- The Office of the Chief Coroner, which conducts death investigations and coroner's inquests and uses its findings to help prevent deaths in similar circumstances.
- The Office of the Fire Marshal, which focuses on preventing fire-related deaths and damage by co-ordinating and advising municipalities and fire departments on prevention and public education, emergency response and investigations. The Office also investigates the cause of fires.

Ontario Crime Control Commission

The commission, created in 1997, is dedicated to finding innovative ways to reduce crime and improve community safety. The commission listens to public concerns, consults with experts, and recommends specific steps to the government to build a safer Ontario.

Annual Report on Key Achievements for 2001 - 2002

Correctional Services

Adult Correctional Facilities

The ministry reached significant milestones in its commitment to a correctional system that is safe, secure, tough, effective and accountable.

A new performance framework, announced in January 2002, is a key element in the transformation. The framework applies to all adult correctional institutions, tracking key indicators of facility management and program effectiveness.

The government of Ontario continues to build or renovate facilities, reflecting our commitment to secure, no-frills institutions. As these new projects come online, older and less efficient facilities are being decommissioned. Work continued on the new institution in the City of Kawartha Lakes, which will open this year. The first phase of the expansion project of the Ottawa-Carleton Detention Centre was also completed this year.

A local Board of Monitors was created to provide community input and advice in the operation of the new Central North Correctional Centre in Penetanguishene, which accepted its first inmates in November 2001.

Young Offenders

The government took an important step towards creating a dedicated, secure custody system for young offenders. The dedicated system will focus on the programming requirements of young offenders, and

will be directed at achieving better results in correcting unlawful and anti-social behaviour. As part of this dedicated system, young offenders currently residing in facilities shared with adults will be transferred to facilities solely for young offenders.

Another key young offender initiative involves the integration of all the province's young offender services. When approved, the transition would see programs and services for young offenders (aged 12 to 15) moved from the Ministry of Community, Family and Children's Services to the Ministry of Public Safety and Security, which already has responsibility for young offenders aged 16- or 17-years old at the time of their offence(s).

This will allow better use of resources, reduce duplication of efforts and meet the government's commitment to enhance public safety and implement a comprehensive youth justice strategy that helps young offenders to become responsible, law-abiding citizens.

Parole

The ministry met its commitment to greater community security by expanding the mandate of the Ontario Board of Parole, which was renamed the Ontario Parole and Earned Release Board. The change reflects the government's belief that early release from a sentence is a privilege, not a right.

Community Supervision

The ministry hired an additional 85 probation and parole officers to provide more intensive supervision of offenders serving sentences in the community. Together with the 80 additional probation and parole officers hired in January 2002, 165 new probation and parole officers are contributing to enhanced public safety through closer supervision of offenders in the community.

Promoting and Supporting Excellence in Policing

Policing Services Division

The ministry approved $42.5 million in transfer payment grants, administered by the Policing Services Division, to police services and community organizations for programs including the Community Policing Partnerships program, RIDE (Reduce Impaired Driving Everywhere), Partners Against Crime, the Youth Crime and Violence Initiative and the Municipal Police Service Technology Fund.

Under the Community Policing Partnerships program, police services allocated all 1,000 of the new officers funded by the cost-sharing initiative between the province and the municipalities.

The ministry completed the rollout of the Major Case Management initiative a full year ahead of schedule. This program improves information sharing among different jurisdictions to help police investigate serial predators. Currently, there are almost 2,000 cases entered in the system.

Canada's only Sex Offender Registry became operational on April 21, 2001, implementing Christopher's Law (Sex Offender Registry), 2000, which requires convicted sex offenders to register with their local police service. In January 2002, there was the first conviction of an offender who failed to provide accurate information to the registry.

At the Ontario Police College in July 2001, we opened Streetscape, an $885,000 training facility where recruits experience simulated policing situations in real-life surroundings.

Providing Front-Line Policing Services

Ontario Provincial Police

In support of the province's counter-terrorism and emergency disaster management strategy, the government provided the Ontario Provincial Police (OPP) with resources to form an Anti-Terrorism Unit, enhance its Hate Crime/Extremism Unit, expand the Repeat Provincial Offender Parole Enforcement initiative, and establish a dedicated Provincial Emergency Response Team. The government also provided personal protective clothing and breathing apparatus for police services to respond to a chemical or biological emergency.

Fatalities on roadways, waterways and snowmobile trails in OPP jurisdictions continued to be well below the provincial average as a result of the OPP's work in conducting RIDE, vessel, and seatbelt checks.

Providing Programs and Services that Enhance Public Safety Across Ontario

As a result of additional funding, the Centre of Forensic Sciences developed new protocols for dealing with ongoing, unsolved cases to improve the likelihood of apprehending and convicting offenders.

In addition to the funding provided annually to the Ontario Society for the Prevention of Cruelty to Animals, the ministry provided an additional $50,000 in support of the battle against puppy and kitten mills.

The Office of the Fire Marshal continued its work on the Municipal Fire Protection Information Survey in 69 communities. The survey helps local fire services assess their own situations and work toward complying with the *Fire Protection and Prevention Act, 1997*.

Public Security Following September 11, 2001

As a result of the terrorist attacks of September 11, 2001, the government invested more than $30 million to further enhance the province's counter-terrorism and emergency management capabilities.

The government appointed Dr. James Young to the newly-created post of Commissioner of Public Security where his role is to maintain and improve the physical and economic security of Ontario in the wake of the events of September 11. One of his first responsibilities will be to oversee the development of a provincial volunteer corps to assist communities in an emergency.

Working with the Ministry of the Attorney General, we introduced the *Emergency Readiness Act* that, if passed, would ensure municipalities and first responders are as prepared as possible to handle the challenges they would face in the event of a serious emergency.

Early in 2002, the ministry hosted an international Counter-Terrorism Summit, which helped Ontario's responders, emergency and health care workers, and all levels of government forge effective ongoing partnerships to fight terrorism and improve public safety.

The terrorist attacks made everyone acutely aware of the significant role played by firefighters, police and other emergency workers. As part of the government's commitment to provide them with the tools and training they need to do their jobs, we began the planning for new training facilities at the Ontario Fire and Police colleges.

Modernizing the Justice System

The Ministry of Public Safety and Security and the Ministry of the Attorney General are working to modernize all aspects of the provincial justice system.

As of March 31, 2002, the Ontario Provincial Police and six municipal police services were using our new Records Management System and Computer-aided Dispatch, which improve police dispatching, 9-1-1 response time and records management processes.

We also introduced a new Offender Tracking Information System in Ontario's correctional system to give staff timelier access to offenders' records.

Key Commitments and Strategies for 2002 - 2003

The Ministry of Public Safety and Security will maintain its commitment to ensure Ontario residents are safe and feel safe in their communities. The ministry will continue its work in the areas of correctional services, policing services and public safety.

Correctional Services

In the Throne Speech on May 9, 2002, the government announced that it would create a task force to help reform correctional services in Ontario in consultation with stakeholders, front-line staff and management.

The ministry will continue its program of modernizing correctional facilities to provide a no-frills, effective system that uses technology as a tool to help ensure the safety of staff and communities.

The first phase of construction at the St. Lawrence Valley Correctional and Treatment Centre in Brockville is progressing well and is expected to be completed this year. We are renovating and rebuilding the facility to provide mental health and secure treatment services in a safe correctional environment.

The comprehensive performance measurement framework being put in place for adult correctional facilities will be expanded to youth facilities.

As a further element in its support for victims of crime through all stages of the legal process, the government is committed to the passage of the Victim Empowerment Act at the earliest opportunity. This bill, if passed, would strengthen the voice of victims of crime by enabling them to attend and take part in parole hearings. It would also protect them by allowing telephone calls by inmates to be monitored and blocked, if necessary.

The ministry will expand its use of state-of-the-art technology in monitoring the location and movements of specific offenders serving sentences in the community.

Promoting and Supporting Excellence in Policing

Policing Services Division

The Policing Services Division is responsible for monitoring the quality of municipal police services in Ontario. Every year, beginning with the current fiscal year, the division's Quality Assurance Unit will inspect operations in approximately 25 per cent of the province's police services.

The division will continue to administer the ministry's transfer payment grants, which assist police services and community organizations in programs geared to crime prevention and investigation throughout the province.

Ontario has provided its citizens with this country's first Sex Offender Registry. The ministry will continue its work with the Ontario Provincial Police, municipal police services throughout the province and other stakeholders to build community awareness of the registry.

Providing Front-Line Policing Services

Ontario Provincial Police

The Ontario Provincial Police (OPP) will continue its focus on reducing fatalities with resources assigned to programs such as STOP (Snowmobile Trail Officer Patrol) and SAVE (Snowmobile, All Terrain Vehicle, Vessel Enforcement).

We are committed to ensuring our police officers have the equipment they need to do their jobs. One way we are meeting that commitment is through $4 million in funding, outlined in the 2002 Ontario Budget, to equip more OPP vehicles with mobile workstations. A pilot project is under way.

Providing Programs and Services that Enhance Public Safety Across Ontario

Our ministry recognizes the vital role played by our firefighters and, as announced in the 2002 Ontario Budget, we are working with the fire services community to create a firefighters memorial in the Queen's Park neighbourhood.

Risk Watch, a fire prevention and awareness program, remains a key tool for the Office of the Fire Marshal in reducing the number of preventable fire deaths. The Office of the Fire Marshal will take the program into more communities this year through training sessions and teachers' workshops.

One of this ministry's goals is to reduce the time needed to complete criminal investigations and provide evidence for effective prosecutions. With additional staff and equipment now in place, the Centre of Forensic Sciences will improve the turnaround time of forensic analysis and reporting.

Public Security Following September 11, 2001

We will continue to build on our work since September 11 to ensure the physical and economic security of the province.

We will provide municipalities with consistent standards for emergency management programs, invest in training for volunteer community response teams, increase the funding to Criminal Intelligence Service Ontario to enhance its capacity to conduct counter-terrorist intelligence and enforcement activities, and enhance the Centre of Forensic Sciences' capacity to test DNA, explosives and toxic or chemical agents.

With its budget more than doubled and its responsibilities expanded, Emergency Measures Ontario will continue its efforts to improve emergency management throughout the province.

Quality Service

The ministry will encourage and champion quality-focused approaches to service and program delivery across the ministry, among our partners and in our agencies.

Key Performance Measures

Core Business: Adult Correctional Institutions

Effective, efficient and accountable management of institutions.

Average Cost of Operations Per Inmate Per Day

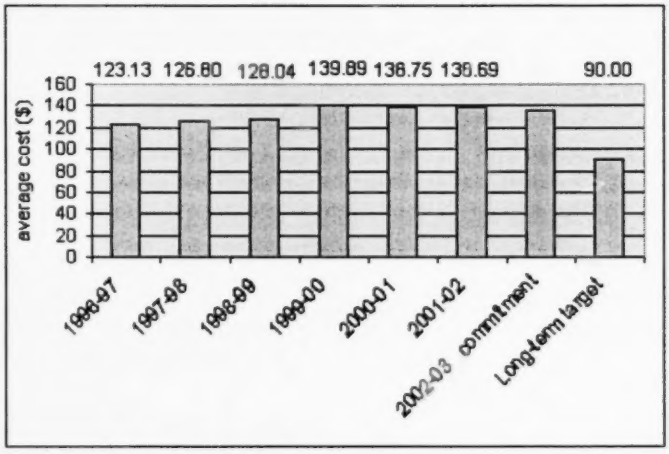

Outcome

- To ensure effective and efficient management of institutional resources in a manner that supports public accountability.

Ministry Contribution

- Cost efficient institutions are going to be achieved through economy of scale savings generated from modern infrastructure design.

Key Performance Indicator

- Per diem cost represents the cost to maintain the institution expressed in terms of the cost of the operation per inmate per day.

What does the graph show?

2000-2001 Baseline

- $138.75 per inmate per day

2002-2003 Commitments

- To continue the infrastructure renewal project in order to achieve a reduction from the 2001-2002 cost of operations per inmate per day.

Long-term Target

- Per diem costs equal to, or below, $90 per day

Core Business: Adult and Young Offender Comm unity System

Effective, efficient and accountable management of operations.

Average Daily Cost of Operations Per Offender in the Community

Outcome

- To ensure effective and efficient management of resources in a manner that supports public accountability.

Ministry Contribution

- The ministry is committed to supervising offenders in the community in a cost effective way that protects public safety and contributes to the rehabilitation of offenders.

Measure

- Average daily cost of operations per offender in the community.

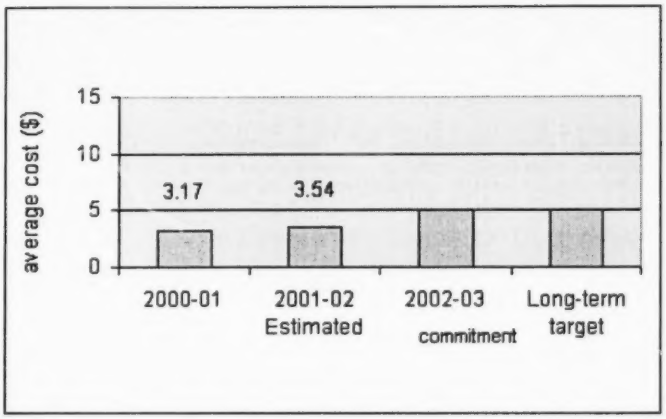

What does the graph show?

Baseline

- The cost to supervise an offender in the community in 2000-2001 was $3.17 per day. At mid-year 2001-2002 it rose to approx. $3.54
- The ministry's initiatives are expected to result in raised per diems in 2002-2003; however, the ministry expects costs will not exceed $12/offender/day.

2002-2003 Commitments

- Per diem cost for offenders in the community will not exceed $12 per offender.

Long-term Target

- Per diem costs for offenders in the community will not exceed $12 per offender.

Core Business: Ontario Parole and Earned Release Board (OPERB)

Re-offending by parolees

Percentage of parolees who re-offend while on parole

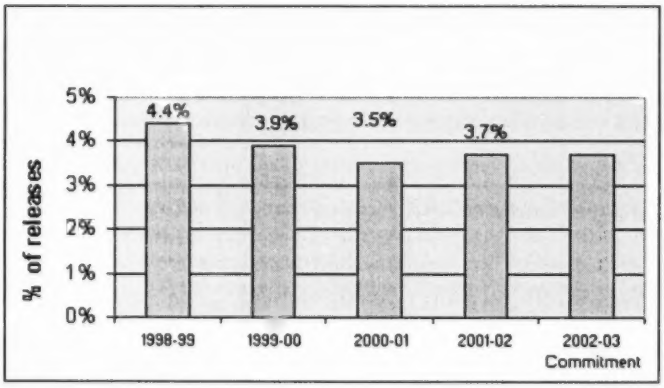

Ministry Contribution

- The Ministry of Public Safety and Security and the Ontario Parole and Earned Release Board are committed to promoting public safety by reducing the number of parolees who re-offend. This is achieved by conducting a thorough assessment of risk posed by parole applicants, as well as appropriate supervision of paroees in the community.

Measure

- Percentage of parolees who re-offend while on parole.

What does the graph show?

Baseline

- The graph shows that the Ontario Parole and Earned Release Board has been successful in achieving its target.

2002-2003 Commitments

- To achieve a rate of re-offending while on parole of less than 4.5 per cent[1].

([1]Target of 4.5 per cent is based on the past six year re-offending rate (between 2.3 and 4.4 per cent.))

	Long-term Target • To achieve a rate of re-offending while on parole of less than 4.5 per cent.

Core Business: Policing	
In areas of Ontario Provincial Police Jurisdiction, the rate of highway fatalities.	
Highway Fatalities in OPP Jurisdiction, per 10,000 Vehicles Registered Target is to remain below the three-year provincial average of 1.3. 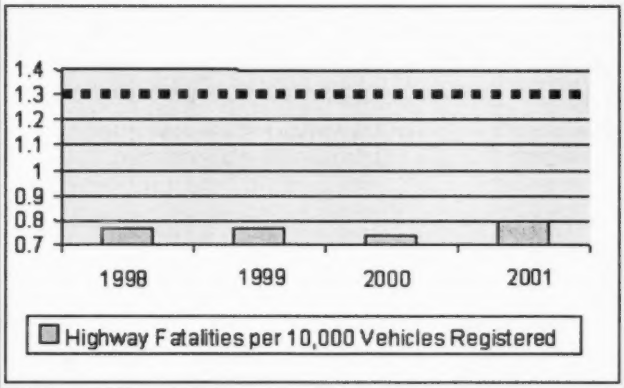 	*Ministry Contribution* • RIDE and seatbelt campigns • public awareness displays at highway service centres • aggresive driving prevention campaigns • by promoting safer driving practices, these efforts contribute to fewer highway fatalities in OPP jurisdiction.
What does the graph show? Baseline • The above graph indicates that roadway fatalities in Ontario Provincial Police jurisdiction continue to be well below the provincial average. 		1998	1999	2000	2001
---	---	---	---	---
Highway Fatalities	.77	.77	.74	.80		*2001-2002 Commitment* • To maintain highway fatalities below the three-year provincial average of 1.4 per 10,000 vehicles registered. *2002-2003 Commitment* • To maintain highway fatalities below the three-year provincial average of 1.3 per 10,000 vehicles registered in 2002. (Policing data are collected on a calendar year basis.) *Long-term Target* • To reduce highway fatalities below the three-year provincial average.

Core Business: Public Safety	
Average turnaround time from service request to completion of processing of submissions for forensic testing.	
Centre of Forensic Sciences Percent of Submissions Completed in 90 Days or	*Ministry Contribution* • The ministry allocated new resources to the Centre of Forensic Sciences within the 2000-2001

Less 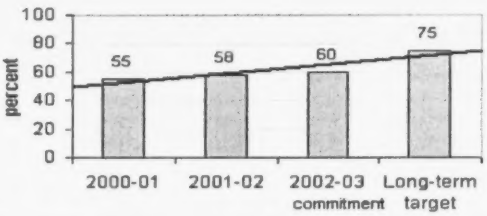 	and 2002-2002 fiscal years to hire new staff and purchase major equipment. This should begin having a positive effect on the turnaround time of forensic analysis and reporting over the next year. • Forensic testing results are used in criminal investigations and trials. Efficient turnaround helps solve crime more quickly and allows effective prosecution.
What does the graph show? • Graph refers to the Centre of Forensic Sciences in Toronto. • Data is collected from the Laboratory Information Management System. • Submission turnaround time has not changed significantly from last year. This was anticipated since it will take approx. two years of training before the new staff hired in 2000-2001 and 2001-2002 fully develops their skills and knowledge in the area of forensic testing. • 2001-2001 commitment of 50 per cent of submissions completed in 90 days or less has been exceeded (58 per cent). • Measurement began in 2000-2001 (55 per cent).	*2002-2003 Commitments* • 60 per cent of submissions completed in 90 days or less • Represents 20 per cent improvement over 2001-2002 commitment. *Long-term Target* • 75 per cent of submissions completed within 90 days or less by 2003-2004.

*2001 - 2002 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals**

Ministry of Public Safety and Security** Operating -- $1,603 million Gross Capital*** -- $89 million Staff -- 16,055	
Front-Line Policing Operating -- $636 million Staff -- 7,295	**Promoting and Supporting Excellence in Policing** Operating -- $76 million Staff -- 220
Public Safety Operating -- $60 million Staff -- 550	**Community Services** Operating -- $84 million Staff -- 1,255

Ministry Administration Operating -- $188 million Capital -- $13 million[1] Staff -- 380 [1] Includes $9.3 million for front-line policing	**Institutions** Operating -- $465 million Capital -- $76 million Staff -- 5,490
Agencies, Boards and Commissions Operating -- $5 million Staff -- 40	**Young Offender** Operating -- $89 million Staff -- 825

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

* Public Sector Accounting Board based.
** Ministry of Public Safety and Security is the integration of the former Ministry of the Solicitor General and Ministry of Correctional Services.
*** Gross Capital Expenditures include the following:
(i) acquisitions or construction of major tangible capital assets owned by the province (land, buildings and transportation infrastructure) and other tangible capital assets; (ii) repairs and maintenance; and (iii) transfers for capital purposes.

*2002 -2003 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan**

Ministry of Public Safety and Security** Operating -- $1,530 million Gross Capital*** -- $92 million Staff -- 14,760	
Front-Line Policing Operating -- $635 million Staff -- 7,015	**Promoting and Supporting Excellence in Policing** Operating -- $70 million Staff -- 190
Public Safety Operating -- $68 million Staff -- 545	**Community Services** Operating -- $87 million Staff -- 1,200
Ministry Administration Operating -- $135 million Capital -- $13 million[1] Staff -- 295 [1] Includes $7.3 million for front-line policing	**Institutions** Operating -- $429 million Capital -- $79 million Staff -- 4,675
Agencies, Boards and Commissions	**Young Offender**

Operating -- $6 million Staff -- 40	Operating -- $100 million Staff -- 800

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

* Public Sector Accounting Board based.
** Ministry of Public Safety and Security is the integration of the former Ministry of the Solicitor General and Ministry of Correctional Services.
*** Gross Capital Expenditures include the following:
(i) acquisitions or construction of major tangible capital assets owned by the province (land, buildings and transportation infrastructure) and other tangible capital assets; (ii) repairs and maintenance; and (iii) transfers for capital purposes.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed.

Ministry of Public Safety and Security
Jim Cowan
Director of Communications
Phone: 416-326-5004
Fax: 416-326-0498
E-mail: jim.cowan@jus.gov.on.ca

Ministry of Public Safety and Security
James Wallace
Communications Advisor
Minister's Office
Phone: 416-325-5982
Fax: 416-325-6067
E-mail: james.wallace@jus.gov.on.ca

Copies of this document are available free from:

Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca/

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca/

Visit the Ministry of Public Safety and Security Web site.

© Queen's Printer for Ontario, 2002
ISBN 0-7794-3451-X

Ce document est disponible en français

Central Site | Feedback | Search | sitemap | français

Ontario
This site maintained by the Government of Ontario

Link to contact information.

© 2002 Queen's Printer for Ontario Last Modified: December 5, 2002

Ontario

Ministère de la
Sûreté et de la Sécurité publique

Lieu : Plan d'activités 2002 - 2003

Ministère de la Sûreté et de la sécurité publique

Plan d'activités 2002 - 2003

Page d'accueil du ministère de la Sûreté et de la sécurité publique

Table des matières :

Message du ministre
Objectifs généraux du ministère
Activités de base
Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002
Engagements et stratégies clés en 2002-2003
Mesures clés d'évaluation de la performance
Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2001-2002*
Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le ministère par activité de base*
Personnes à contacter

Message du ministre

L'hon. Bob Runciman

Le 15 avril 2002, le ministère des Services correctionnels et le ministère du Solliciteur général ont fusionné pour devenir le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique. Ce nouveau ministère est chargé d'assurer la sécurité physique et économique de l'Ontario et assume en outre des fonctions élargies en matière de sécurité publique, notamment la sécurité à la frontière.

Après les terribles actes de terrorisme aux États-Unis l'année dernière, le gouvernement de l'Ontario entend mettre l'accent sur la sécurité. Immédiatement après les attentats, nous avons activé le Centre provincial des opérations pour suivre les activités dans tout l'Ontario et coordonner les services d'urgences.

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, notre gouvernement a affecté plus de 30 millions de dollars à des initiatives de lutte contre le terrorisme et de gestion des situations d'urgence. Nous avons amélioré la sûreté et la sécurité publique en prenant les mesures suivantes :

- nous avons doublé le budget de Mesures d'urgence Ontario et amélioré les capacités du Service de renseignements criminels Ontario en matière de collecte de renseignements;
- nous avons accru la capacité des services d'incendie de l'Ontario à réagir en cas de menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, et à répondre à d'importants besoins de recherche et de sauvetage en milieu urbain;

- nous avons établi une brigade spéciale antiterrorisme au sein de la Police provinciale de l'Ontario et élargi le mandat de la nouvelle Brigade de recherche des fugitifs (BREF) pour qu'elle puisse cibler les personnes se trouvant illégalement dans la province;
- nous avons affecté 1 million de dollars à la création d'un corps bénévole provincial pour aider les collectivités dans les situations d'urgence.

Nous créons un groupe d'étude en vue d'une réforme des services correctionnels de la province. Nous comptons utiliser des technologies de pointe pour la surveillance électronique de certains contrevenants, ce qui contribuera à assurer la sécurité de nos collectivités.

En reconnaissance des sacrifices que font les pompiers qui nous protègent, nous collaborons avec le secteur des services d'incendie pour créer dans le quartier de Queen's Park un monument aux pompiers disparus.

Le nouveau ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique continuera à prendre des mesures pour préserver la sécurité de toutes les collectivités ontariennes et garantir leur sûreté.

Le ministre de la Sûreté et de la Sécurité publique,

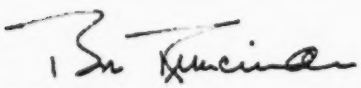

Bob Runciman

Objectifs généraux du ministère

Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique protège l'intérêt public dans trois grands domaines :

- la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme;
- les services correctionnels;
- les services policiers et les services d'urgence.

Le ministère partage un même objectif avec son partenaire du secteur de la justice de l'Ontario, le ministère du Procureur général.

Nos collectivités doivent :

- d'une part, bénéficier du soutien et de la protection que procurent des systèmes de justice et de sécurité publique responsables, efficients, efficaces et accessibles;
- d'autre part, être protégées par un système correctionnel moderne où les détenus se trouvent dans un milieu sûr et sécuritaire et où les personnes qui purgent leur peine dans la collectivité sont étroitement surveillées.

Activités de base

Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique emploie environ 16 000 agents de police, agents de correction, agents de probation et de libération conditionnelle, professionnels de la santé et des sciences judiciaires, pompiers, agents de gestion des situations d'urgence et membres du personnel civil et administratif, qui servent l'ensemble des collectivités et régions de l'Ontario. Le ministère a pour mandat d'assurer la sécurité physique et économique de l'Ontario et la sécurité de sa population et de ses

collectivités. Il joue donc un rôle central, en assurant une liaison entre tous les ministères provinciaux, et assume des fonctions élargies en matière de sécurité publique, notamment la sécurité à la frontière.

Le ministère est responsable des activités de base suivantes :

Gestion des établissements correctionnels

Le ministère gère un système sans superflu qui assure la garde en milieu fermé des contrevenants adultes condamnés à une peine de moins de deux ans et leur offre des services de réadaptation. Ces prisons et centres de détention abritent également des personnes en détention provisoire dans l'attente d'un procès, du prononcé de leur sentence ou de toute autre procédure. En 2000-2001, ce système, qui comprend 38 établissements (dont 37 sont exploités par le secteur public et un par le secteur privé), abritait à un moment donné une moyenne d'environ 7 700 contrevenants adultes.

Gestion d'un système de garde pour les jeunes contrevenants

Le ministère assure la garde des jeunes contrevenants (de 16 et 17 ans) en milieu fermé ou dans des établissements résidentiels et il leur fournit des programmes efficaces visant le redressement des comportements illicites et antisociaux, tout en mettant l'accent sur la sécurité publique et la responsabilité individuelle. Les établissements réservés aux jeunes contrevenants comprennent cinq centres pour jeunes, neuf sections distinctes pour jeunes contrevenants dans des établissements partagés avec des adultes, 45 résidences de garde en milieu ouvert et un établissement de discipline stricte exploité par le secteur privé. En 2000-2001, il y avait en permanence environ 800 jeunes contrevenants en garde en milieu fermé et environ 400 dans des résidences de garde en milieu ouvert.

Décisions en matière de libération conditionnelle

La Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées tranche à l'égard des demandes de libération anticipée émanant des contrevenants. Ses décisions se fondent sur le principe que la libération anticipée est un privilège qu'il faut mériter, non un droit, et que la sécurité publique est prioritaire. En 2000-2001, la commission a approuvé 28 pour 100 des 2 089 demandes qu'elle a reçues. C'est la septième année consécutive où le taux d'approbation a baissé.

Surveillance communautaire des contrevenants

La surveillance communautaire vise à abaisser le taux de récidive grâce à des programmes de traitement axés sur les résultats tout en assurant la sécurité publique. L'accent est mis sur une évaluation efficace, une surveillance adéquate, un soutien technologique, des programmes ciblés et une surveillance intensive des contrevenants présentant des risques élevés. En 2000-2001, environ 64 000 contrevenants adultes et jeunes contrevenants purgeaient leur peine au sein de la collectivité à un moment donné, soit qu'ils aient fait l'objet d'une condamnation avec sursis ou qu'ils aient été en probation ou en liberté conditionnelle.

Prestation de services policiers de première ligne

La Police provinciale de l'Ontario assume les responsabilités suivantes : prévention du crime, application de la loi et prestation d'aide en cas d'urgence, dans nos collectivités ainsi que sur nos routes, nos voies navigables

et les terres publiques; conduite des enquêtes criminelles et coordination des initiatives multiterritoriales avec les forces de police fédérales et municipales. Depuis les événements du 11 septembre 2001, l'élargissement de ses fonctions s'est concrétisé par la création d'une équipe d'intervention rapide en cas d'attentat terroriste et d'une unité conjointe de lutte contre le terrorisme.

Promotion et soutien de l'excellence des services policiers

Le ministère favorise l'amélioration constante des services policiers dans toute la province en offrant formation et conseils, en établissant des normes professionnelles et des lignes directrices, en effectuant des inspections et des examens systématiques, en assurant le fonctionnement du Service de renseignements criminels Ontario et en élaborant des initiatives communautaires de sécurité et de prévention du crime. Il délivre en outre des permis aux organismes privés de sécurité.

Renforcement de la sécurité publique partout en Ontario

La Division de la sécurité publique assure la prestation de programmes et favorise la création de partenariats axés sur la prévention, la préparation, l'intervention et la récupération, et fournit des services qui appuient les systèmes de justice et de sécurité publique. Elle comprend les éléments suivants :

- Mesures d'urgence Ontario coordonne l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de gestion des situations d'urgence dans tout l'Ontario, en coordonnant notamment l'intervention provinciale dans toutes les situations d'urgence d'origine naturelle, technologique ou humaine, y compris les attentats terroristes.
- Le Centre des sciences judiciaires, l'un des plus importants du genre en Amérique du Nord, effectue des investigations scientifiques et des travaux de recherche-développement, et offre des programmes éducatifs concernant l'administration de la justice.
- Le Bureau du coroner en chef procède à des investigations sur les décès, tient des enquêtes du coroner et utilise ses conclusions pour contribuer à prévenir des décès dans des circonstances semblables.
- Le Bureau du commissaire des incendies a pour principale fonction de prévenir les pertes de vies humaines et de biens résultant d'incendies, en coordonnant les municipalités et les services d'incendie et en leur prodiguant des conseils sur la prévention des incendies et l'éducation du public, l'intervention d'urgence et les enquêtes. Le Bureau effectue en outre des enquêtes sur la cause des incendies.

Commission ontarienne de lutte contre le crime

La Commission, créée en 1997, est chargée de trouver de nouveaux moyens de réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité des collectivités. Elle tient compte des préoccupations du public, consulte des experts et recommande des mesures précises au gouvernement pour accroître la sécurité en Ontario.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001 - 2002

Services correctionnels

Établissements correctionnels pour adultes

Le ministère, qui tient à un système correctionnel sûr, sécuritaire, rigoureux, efficace et responsable, a franchi des étapes importantes dans la tenue de ses engagements à cet égard.

Un nouveau cadre d'évaluation de la performance, annoncé en janvier 2002, constitue un élément clé de la transformation en cours. Ce cadre, qui s'applique à tous les établissements correctionnels pour adultes, permettra de suivre des indicateurs clés de la gestion des installations et de l'efficacité des programmes.

Le gouvernement de l'Ontario continue à construire ou à rénover des établissements, concrétisant ainsi son engagement en matière d'établissements sûrs, sans superflu. À mesure que les nouveaux projets s'achèvent, les anciens établissements moins économiques sont fermés. Les travaux se sont poursuivis dans le nouvel établissement de la ville de Kawartha Lakes, qui ouvrira ses portes cette année. La première phase du projet d'expansion du Centre de détention d'Ottawa?Carleton s'est également achevée cette année.

Un conseil de surveillance local a été créé pour permettre à la collectivité de donner son avis sur le fonctionnement du nouveau Centre correctionnel du Centre?Nord de Penetanguishene, qui a accueilli ses premiers détenus en novembre 2001.

Jeunes contrevenants

Le gouvernement a pris une mesure importante dans la création d'un système de garde en milieu fermé destiné exclusivement aux jeunes contrevenants. Ce système spécialisé, axé sur les besoins des jeunes contrevenants en matière de programmes, visera l'obtention de meilleurs résultats dans le redressement des comportements illicites et antisociaux. Dans le cadre de ce système spécialisé, les jeunes contrevenants qui se trouvent actuellement dans des établissements qu'ils partagent avec des adultes seront transférés dans des établissements réservés aux jeunes contrevenants.

Une autre initiative clé concernant les jeunes contrevenants prévoit l'intégration de tous les services offerts par la province aux jeunes contrevenants. Une fois ce projet approuvé, la transition se traduira par le transfert des programmes et services destinés aux jeunes contrevenants (de 12 à 15 ans) du ministère des Services à la collectivité, à la famille et à l'enfance, au ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique, qui assume déjà la responsabilité des jeunes contrevenants de 16 ou 17 ans au moment où ils ont commis une ou plusieurs infractions.

Cela permettra une meilleure utilisation des ressources et réduira les chevauchements, tout en permettant au gouvernement de respecter son engagement d'accroître la sécurité publique et de mettre en oeuvre une stratégie générale de justice pour les jeunes qui aide les jeunes contrevenants à devenir des citoyens responsables et respectueux de la loi.

Libération conditionnelle

Le ministère a tenu son engagement en matière de sécurité accrue des collectivités en élargissant le mandat de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles, qui a été rebaptisée Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées. Ce changement reflète la conviction du gouvernement que la libération anticipée est un privilège, non un droit.

Surveillance communautaire

Le ministère a embauché 85 agents de probation et de libération conditionnelle supplémentaires afin d'assurer une surveillance plus intensive des contrevenants purgeant leur peine au sein de la collectivité. Compte tenu des 80 agents de probation et de libération conditionnelle déjà embauchés en janvier 2002, 165 nouveaux agents de probation et de libération conditionnelle contribuent à améliorer la sécurité publique en assurant une surveillance plus étroite des contrevenants dans la collectivité.

Promotion et soutien de l'excellence des services policiers

Division des services internes de la police

Dans le cadre du programme de subventions administré par la Division des services internes de la police, le ministère a approuvé des paiements de transfert totalisant 42,5 millions de dollars aux services policiers et aux organismes communautaires offrant des programmes tels que le Partenariat pour les services de police communautaire, le programme RIDE (programme de lutte contre la conduite en état d'ébriété), Partenaires contre le crime, l'Initiative de lutte contre la criminalité et la violence juvéniles, et le Fonds de technologie pour les services municipaux de police.

Dans le cadre du programme Partenariat pour les services de police communautaire, les services policiers ont affecté la totalité des 1 000 nouveaux agents financés par l'initiative de financement partagé entre la province et les municipalités.

Le ministère a achevé la mise en oeuvre de l'initiative de gestion des enquêtes importantes, avec une année d'avance sur le calendrier prévu. Ce programme permet d'améliorer le partage des renseignements entre les diverses compétences afin d'aider la police à enquêter sur les prédateurs commettant des crimes en série. Près de 2 000 affaires se trouvent maintenant dans le système.

Le seul Registre des délinquants sexuels du Canada est devenu opérationnel le 21 avril 2001, concrétisant la mise en oeuvre de la Loi Christopher de 2000 sur le registre des délinquants sexuels qui exige que les délinquants sexuels s'inscrivent auprès de leur service de police local. La première condamnation d'un contrevenant qui n'avait pas fourni des renseignements exacts pour le registre a été enregistrée en janvier 2002.

Au Collège de police de l'Ontario, nous avons inauguré, en juillet 2001, une installation de formation de 885 000 $, appelée Streetscape, où les nouvelles recrues participent à des simulations d'intervention policière, dans un milieu reproduisant la réalité quotidienne.

Prestation de services policiers de première ligne

Police provinciale de l'Ontario

À l'appui de la stratégie de lutte contre le terrorisme et de gestion des situations d'urgence de la province, le gouvernement a fourni à la Police provinciale de l'Ontario les ressources nécessaires à la création d'une Unité de lutte contre le terrorisme, amélioré son Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme, élargi l'initiative de Brigade provinciale de recherche des fugitifs, et établi une Équipe provinciale d'intervention en cas d'urgence spécialisée. Le gouvernement a également fourni des vêtements de protection individuelle et des appareils respiratoires aux services de police afin qu'ils puissent faire face aux alertes chimiques ou biologiques.

Le nombre de décès consécutifs à des accidents sur les routes, les voies navigables et les sentiers de motoneige relevant de la Police provinciale est resté très inférieur à la moyenne provinciale, grâce au travail de la Police provinciale dans le cadre du programme RIDE, de l'inspection des bateaux et du contrôle du port de la ceinture de sécurité.

Prestation de programmes et de services qui renforcent

la sécurité publique partout en Ontario

Grâce à un financement supplémentaire, le Centre des sciences judiciaires a élaboré de nouveaux protocoles pour les enquêtes qui n'ont pas encore abouti afin d'accroître la probabilité d'appréhender et de condamner les contrevenants.

Outre le financement fourni annuellement à la Société protectrice des animaux de l'Ontario, le ministère a affecté des crédits supplémentaires de 50 000 $ à la lutte contre les usines à chiots et à chatons.

Le Bureau du commissaire des incendies a poursuivi son enquête visant à recueillir des renseignements sur la protection contre l'incendie au palier municipal, dans 69 collectivités. Cette enquête aide les services d'incendie locaux à évaluer leur propre situation et à se conformer à la Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre les incendies.

Sécurité publique après le 11 septembre 2001

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le gouvernement a investi plus de 30 millions de dollars pour améliorer encore les capacités de lutte contre le terrorisme et de gestion des situations d'urgence de la province.

Le gouvernement a nommé M. James Young au nouveau poste de commissaire de la sécurité publique, dont le rôle est de maintenir et d'améliorer la sécurité physique et économique de l'Ontario après les événements du 11 septembre 2001. L'une de ses premières responsabilités consistera à superviser l'élaboration d'un corps bénévole provincial pour aider les collectivités en cas d'urgence.

En collaboration avec le ministère du Procureur général, nous avons déposé la Loi sur l'état de préparation aux situations d'urgence qui, si elle est adoptée, assurera la meilleure préparation possible des municipalités et des premiers intervenants pour faire face aux défis que susciterait une situation d'urgence grave.

Au début de 2002, le ministère a été l'hôte d'un sommet international sur la lutte contre le terrorisme, qui a permis aux premiers intervenants, au personnel des services d'urgence et des services médicaux et à tous les paliers de gouvernement de l'Ontario de forger des partenariats permanents efficaces pour lutter contre le terrorisme et améliorer la sécurité publique.

Les attentats terroristes nous ont fait prendre profondément conscience du rôle important que jouent nos pompiers, nos policiers et les autres membres du personnel d'urgence. Soucieux de leur fournir les outils et la formation dont ils ont besoin pour faire leur travail, nous avons commencé à planifier de nouvelles installations de formation au Collège des pompiers de l'Ontario et au Collège de police de l'Ontario.

Modernisation du système judiciaire

Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique et le ministère du Procureur général s'efforcent de moderniser tous les aspects du système de justice provinciale.

Depuis le 31 mars 2002, la Police provinciale de l'Ontario et six services policiers municipaux utilisent nos nouveaux systèmes de répartition par ordinateur et de gestion informatique des dossiers, qui améliorent la répartition des policiers, le délai d'intervention du service 911 et la gestion des dossiers.

Nous avons aussi lancé un nouveau Système informatique de suivi des contrevenants dans le système correctionnel de l'Ontario afin de permettre au personnel d'avoir plus rapidement accès aux dossiers des contrevenants.

Engagements et stratégies clés en 2002 - 2003

Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique entend continuer à faire en sorte que tous les Ontariens et les Ontariennes soient en sécurité et qu'ils se sentent en sûreté dans leurs collectivités. Il poursuivra ses efforts dans les secteurs des services correctionnels, des services policiers et de la sécurité publique.

Services correctionnels

Le discours du Trône du 9 mai 2002 annonçait la création par le gouvernement d'un groupe de travail chargé d'aider à réformer les services correctionnels de l'Ontario en collaboration avec les intervenants, le personnel de terrain et les cadres.

Le ministère poursuivra son programme de modernisation des établissements correctionnels afin d'offrir un système efficace, sans superflu, qui fait appel à la technologie pour assurer la sécurité du personnel et des collectivités.

La première phase des travaux de construction au Centre correctionnel et de traitement de la vallée du Saint-Laurent, à Brockville, progresse bien et doit être terminée au cours de l'exercice. Nous procédons à la rénovation et à la reconstruction de cet établissement afin de fournir des services de santé mentale et de traitement en milieu fermé dans un environnement correctionnel sûr.

Le cadre complet de mesure de la performance en cours de mise en oeuvre pour les établissements correctionnels pour adultes sera étendu aux établissements pour les jeunes.

Témoignant une nouvelle fois de sa volonté d'offrir un soutien aux victimes d'actes criminels à toutes les étapes de la procédure juridique, le gouvernement s'engage à adopter la Loi sur l'habilitation des victimes dès que possible. Ce projet de loi, s'il est adopté, permettra aux victimes d'actes criminels de mieux faire entendre leur voix en leur permettant d'assister et de participer aux audiences de libération conditionnelle. De plus, elle les protégera en permettant au besoin la surveillance et le blocage des appels téléphoniques effectués par les détenus.

Le ministère élargira son utilisation de la technologie de pointe afin de surveiller les mouvements de certaines personnes qui purgent des peines au sein de la collectivité et de savoir où elles se trouvent.

Promotion et soutien de l'excellence des services policiers

Division des services internes de la police

La Division des services internes de la police est chargée de surveiller la qualité des services policiers des municipalités de l'Ontario. À compter du début de l'exercice en cours, l'Unité d'assurance de la qualité de la division examinera annuellement les activités d'environ 25 pour 100 des services policiers de la province.

Nous allons poursuivre le programme de subventions du ministère, administré par la Division des services internes de la police, prévoyant des paiements de transfert pour aider les services policiers et les organismes communautaires à offrir des programmes de prévention de la criminalité et d'enquête sur les crimes dans toute la province.

La population ontarienne bénéficie désormais du premier Registre des délinquants sexuels au Canada. Le

ministère continuera à collaborer avec la Police provinciale de l'Ontario, les services policiers des municipalités de toute la province et les autres intervenants pour faire connaître ce registre dans les collectivités.

Prestation de services policiers de première ligne

Police provinciale de l'Ontario

La Police provinciale de l'Ontario poursuivra ses efforts en vue de réduire les décès consécutifs à des accidents en affectant des ressources à des programmes tels que le Programme des agents patrouilleurs des sentiers de motoneige et le programme de contrôle des motoneiges, des véhicules tout terrain et des bateaux.

Nous tenons à ce que nos agents de police disposent de l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail. C'est pourquoi nous avons affecté 4 millions de dollars, comme le prévoit le budget de l'Ontario de 2002, pour doter plus de véhicules de la Police provinciale de postes de travail mobiles. Un projet pilote est en cours.

Prestation de programmes et de services qui renforcent la sécurité publique partout en Ontario

Notre ministère, conscient du rôle vital que jouent nos pompiers, a annoncé dans le budget de l'Ontario de 2002 qu'il allait collaborer avec les services d'incendie pour créer un monument à la mémoire des pompiers dans le quartier de Queen's Park.

Le programme Risk Watch de prévention et d'éducation sur les incendies demeure un outil clé du Bureau du commissaire des incendies pour réduire le nombre de décès par le feu évitables. Le Bureau du commissaire des incendies étendra ce programme à d'autres collectivités cette année en offrant des séances de formation et des ateliers pour le personnel enseignant.

Un des buts de notre ministère est de réduire le temps nécessaire pour effectuer les enquêtes criminelles et fournir les preuves voulues pour intenter des poursuites efficaces. Grâce au personnel et à l'équipement supplémentaires dont il dispose désormais, le Centre des sciences judiciaires terminera ses analyses judiciaires et présentera ses rapports dans un délai plus court.

Sécurité publique après le 11 septembre 2001

Nous poursuivrons le travail entrepris depuis le 11 septembre 2001 afin d'assurer la sécurité physique et économique de la province.

Nous avons l'intention de fournir aux municipalités des normes uniformes pour la gestion des situations d'urgence, d'investir dans la formation des équipes communautaires bénévoles d'intervention, d'augmenter le financement du Service de renseignements criminels Ontario pour accroître sa capacité d'exercer des activités de renseignements antiterroristes et de répression du terrorisme et d'améliorer la capacité du Centre des sciences judiciaires dans le domaine des analyses portant sur les analyses de l'ADN, les explosifs et les agents toxiques ou chimiques.

Mesures d'urgence Ontario (MUO), dont le budget a plus que doublé et dont les responsabilités se sont accrues, poursuivra ses efforts en vue d'améliorer la gestion des situations d'urgence dans toute la province.

Qualité des services

Le ministère favorisera l'adoption de méthodes axées sur la qualité dans le cadre de la prestation des programmes et des services dans tout le ministère, ainsi que chez ses partenaires et au sein des organismes relevant du ministère.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Établissements correctionnels pour adultes	
Gestion efficace, efficiente et responsable des établissements.	
Coût quotidien moyen de fonctionnement par détenu 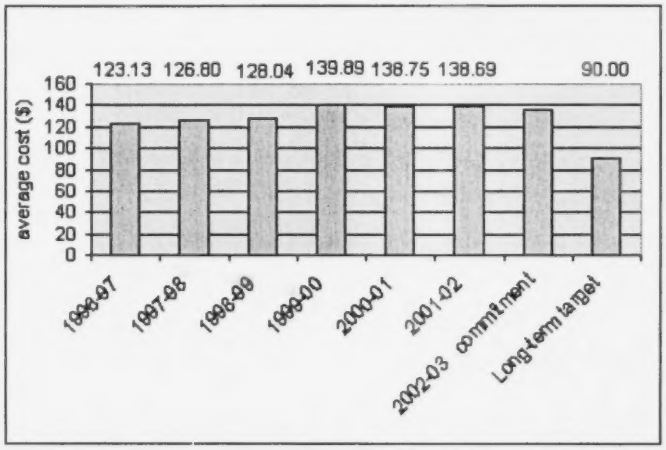 	*Résultat* • Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources des établissements, d'une façon qui permet d'en rendre compte au public. *Apport du ministère* • Les établissements seront rentabilisés grâce aux économies d'échelle résultant de la conception d'une infrastructure moderne. *Principal indicateur de performance* • Le coût quotidien correspond au coût d'exploitation de l'établissement par détenu et par jour.
Que signifie le graphique? Coût de référence 2000-2001 • 138,75 $ par détenu et par jour	*Engagements en 2002-2003* • Poursuivre le projet de renouvellement de l'infrastructure afin de réduire le coût quotidien de fonctionnement par détenu par rapport à celui de 2001-2002. *Objectifs à long terme* • Coût quotidien égal ou inférieur à 90 $ par jour.

Activité de base : Système de surveillance communautaire des contrevenants (jeunes et adultes)	
Gestion efficace, efficiente et responsable des activités.	
Coût quotidien moyen des activités par contrevenant en milieu communautaire	*Résultat* • Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources d'une façon qui permet d'en rendre compte au public. *Apport du ministère* • Le ministère s'engage à surveiller les

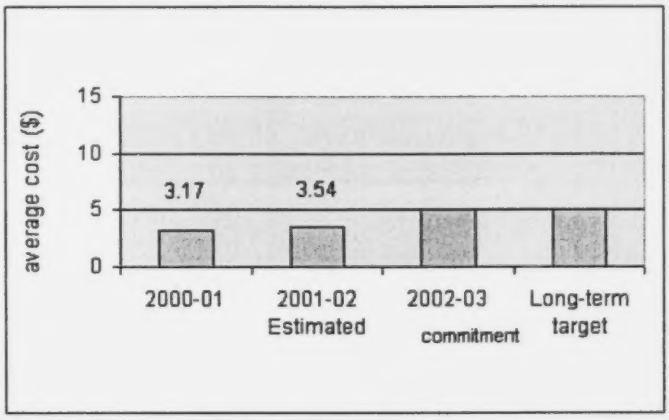

contrevenants dans la collectivité d'une manière rentable qui assure la sécurité publique et contribue à la réadaptation des contrevenants.

Mesure

- Coût quotidien moyen des activités par contrevenant en milieu communautaire.

Que signifie le graphique?

Coût de référence

- Le coût de la surveillance d'un contrevenant en milieu communautaire en 2000-2001 était de 3,17 $ par jour. Au milieu de l'exercice 2001-2002, il a augmenté pour atteindre environ 3,54 $.

- Les initiatives du ministère devraient accroître le coût quotidien en 2002-2003; cependant, le ministère s'attend à ne pas dépasser la norme d'au plus 12 $ par contrevenant et par jour.

Engagements en 2002-2003

- Le coût quotidien des services aux contrevenants en milieu communautaire ne dépassera pas 12 $ par contrevenant.

Objectifs à long terme

- Le coût quotidien des services aux contrevenants en milieu communautaire ne dépassera pas 12 $ par contrevenant.

Activité de base : Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées

Taux de récidive des contrevenants en liberté conditionnelle.

Pourcentage des contrevenants en liberté conditionnellequi récidivent pendant leur libération conditionnelle

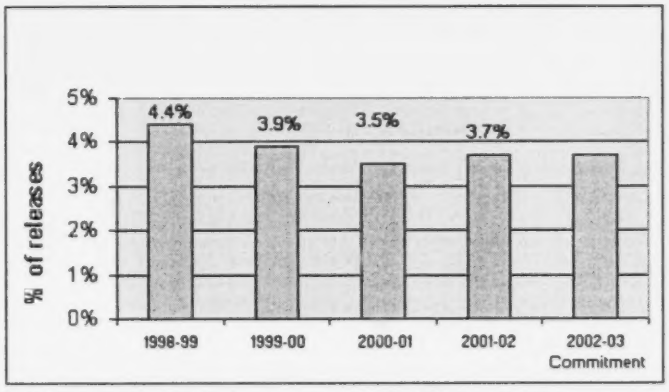

Apport du ministère

- Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique et la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées s'engagent à promouvoir la sécurité publique en réduisant le nombre de contrevenants en liberté conditionnelle qui récidivent. Cela nécessite une évaluation approfondie du risque que présentent les candidats à la libération conditionnelle et une surveillance adéquate des contrevenants en liberté conditionnelle dans la collectivité.

Mesure

- Pourcentage des contrevenants en liberté conditionnelle qui récidivent pendant leur libération conditionnelle.

Que signifie le graphique?

Pourcentage de référence

Engagements en 2002-2003

- Atteindre un taux de récidive pendant la libération conditionnelle de moins de 4,5

• Le graphique montre que la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées a réussi à atteindre son objectif.	pour 100[1]. ([1]L'objectif de 4,5 pour 100 est fondé sur le taux de récidive des six dernières années (entre 2,3 pour 100 et 4,4 pour 100).) *Objectifs à long terme* • Atteindre un taux de récidive pendant la libération conditionnelle de moins de 4,5 pour 100.

Activité de base : Services policiers

Dans les secteurs relevant de la Police provinciale de l'Ontario, le taux de décès attribuables à des accidents de la route.

Décès attribuables à des accidents de la route dans les secteurs relevant de la Police provinciale pour 10 000 véhicules immatriculés

L'objectif est de rester au-dessous de la moyenne provinciale sur trois ans, soit 1,3.

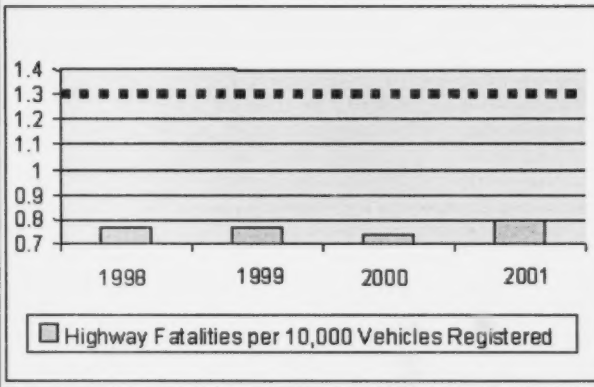

Apport du ministère

• Programmes RIDE et campagnes relatives au port de la ceinture de sécurité;

• Campagne visuelle de sensibilisation du public dans les centres de service routiers;

• Campagnes de prévention de la conduite agressive;

• En faisant la promotion de pratiques de conduite plus sûres, ces efforts contribuent à réduire le nombre de décès attribuables à des accidents de la route dans les secteurs relevant de la Police provinciale.

Que signifie le graphique?

Baseline

• Le graphique ci-dessus indique que le taux de décès attribuables à des accidents de la route dans les secteurs relevant de la Police provinciale de l'Ontario reste très inférieur à la moyenne provinciale.

	1998	1999	2000	2001
Décès attribuables à des accidents de la route	.77	.77	.74	.80

Engagements en 2001-2002

• Abaisser le taux de décès attribuables à des accidents de la route au-dessous de la moyenne provinciale sur trois ans, soit 1,4 pour 10 000 véhicules immatriculés.

Engagements en 2002-2003

• Abaisser le taux de décès attribuables à des accidents de la route au-dessous de la moyenne provinciale sur trois ans, soit 1,3 pour 10 000 véhicules immatriculés en 2002. (Les données sur les services policiers sont recueillies pour l'année civile.)

Objectifs à long terme

• Abaisser le taux de décès attribuables à des accidents de la route au-dessous de la moyenne

	provinciale sur trois ans.

Activité de base : Sécurité publique	
Délai moyen s'écoulant entre la présentation des demandes d'analyse judiciaire et l'achèvement de leur traitement.	
Centre des sciences judiciaires Pourcentage des demandes dont le traitement est achevé en 90 jours ou moins 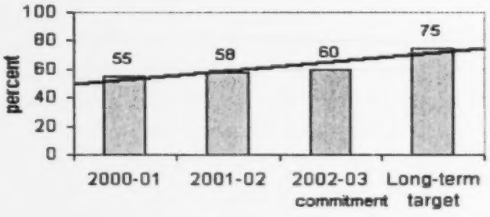 	*Apport du ministère* • Le ministère a affecté de nouvelles ressources au Centre des sciences judiciaires pendant les exercices 2000-2001 et 2001-2002 afin d'engager du personnel supplémentaire et de faire des acquisitions importantes de matériel. Ces mesures devraient commencer à avoir un effet positif sur le délai de traitement des demandes d'analyse judiciaire et de production des rapports au cours du prochain exercice. • Les résultats des analyses judiciaires servent dans le cadre des enquêtes et des procès criminels. L'efficience du traitement des demandes contribue au classement plus rapide des affaires criminelles et à l'efficacité des poursuites.
Que signifie le graphique? • Ce graphique a trait au Centre des sciences judiciaires de Toronto. • Les données proviennent du système d'information de gestion des laboratoires. • Le délai de traitement des demandes n'a pas changé de manière significative depuis le dernier exercice. Cela était prévu puisqu'il faudra environ deux ans de formation avant que les nouveaux membres du personnel embauchés en 2000-2001 et 2001-2002 développent pleinement leurs compétences et leurs connaissances dans le domaine de l'analyse judiciaire. • L'engagement 2001-2002 d'achever le traitement de 50 pour 100 des demandes dans les 90 jours ou moins a été dépassé (taux 58 pour 100). • La mesure a commencé en 2000-2001 (55 pour 100).	*Engagements en 2002-2003* • Achever le traitement de 60 pour 100 des demandes en 90 jours ou moins. • Cela représente un accroissement de 20 pour 100 par rapport à l'engagement 2001-2002. *Objectifs à long terme* • Achever le traitement de 75 pour 100 des demandes en 90 jours ou moins d'ici 2003-2004.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2000-2001**

Ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique**
Fonctionnement -- 1 603 millions de $

Immobilisations brutes*** -- 89 millions de $ 16 055 employés	
Prestation de services policiers de première ligne Fonctionnement -- 636 millions de $ 7 295 employés	**Promotion et soutien de l'excellencedes services policiers** Fonctionnement -- 76 millions de $ 220 employés
Sécurité publique Fonctionnement -- 60 millions de $ 550 employés	**Services communautaires** Fonctionnement -- 84 millions de $ 1 255 employés
Administration du ministère Fonctionnement -- 188 millions de $ Immobilisations -- 13 millions de $[1] 380 employés [1] Ce chiffre comprend 9,3 millions de dollars pour les services policiers de première ligne.	**Établissements** Fonctionnement -- 465 millions de $ Immobilisations -- 76 millions de $ 5 490 employés
Organismes, conseils et commissions Fonctionnement -- 5 millions de $ 40 employés	**Jeunes contrevenants** Fonctionnement -- 89 millions de $ 825 employés

Remarque:

Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

* Selon la méthode du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.
** Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique est issu de la fusion de deux anciens ministères : leministère du Solliciteur général et le ministère des Services correctionnels.
***Les dépenses en immobilisations brutes comprennent ce qui suit : i) acquisition ou construction de biens corporels importants appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) et d'autres biens corporels; ii) réparations et entretien, et iii) transferts aux fins d'immobilisations.

*Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le ministère par activité de base**

Ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique** Fonctionnement -- $1,530 million Immobilisations brutes*** -- 92 millions de $ 14 760 employés	
Prestation de services policiers de première ligne Fonctionnement -- 635 millions de $	**Promotion et soutien de l'excellencedes services policiers** Fonctionnement -- 70 millions de $

7 015 employés	190 employés
Sécurité publique Fonctionnement -- 68 millions de $ 545 employés	**Services communautaires** Fonctionnement -- 87 millions de $ 1 200 employés
Administration du ministère Fonctionnement -- 135 millions de $ Immobilisations -- $13 million[1] 295 employés [1] Ce chiffre comprend 7,3 millions de dollars pour les services policiers de première ligne	**Établissements** Fonctionnement -- 429 millions de $ Immobilisations -- 79 millions de $ 4 675 employés
Organismes, conseils et commissions Fonctionnement -- 6 millions de $ 40 employés	**Jeunes contrevenants** Fonctionnement -- 100 millions de $ 800 employés

Remarque:
Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

* Selon la méthode du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.
** Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique est issu de la fusion de deux anciens ministères :le ministère du Solliciteur général et le ministère des Services correctionnels.
*** Les dépenses en immobilisations brutes comprennent ce qui suit : i) acquisition ou construction de biens corporels importants appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) et d'autres biens corporels; ii) réparations et entretien, et iii) transferts aux fins d'immobilisations.

Personnes à contacter

Les questions ou les commentaires au sujet du plan d'activités sont les bienvenus.

Ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique
Directeur, Direction des communications
Jim Cowan
Téléphone: 416-326-5004
Télécopieur: 416-326-0498
Courriel: jim.cowan@jus.gov.on.ca

Conseiller en communications Bureau du ministre
James Wallace
Téléphone : 416-325-5982
Télécopieur: 416-325-6067
Courriel: james.wallace@jus.gov.on.ca

Les personnes intéressées à obtenir de plus amples renseignements sur le ministère peuvent également visiter son site Web à : www.mpss.jus.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :

Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8.
Téléphone : 416 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants:
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.
On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca/

Copie électronique du présent document disponible à:
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3498-6

This document is also available in English.